

l'acte de décès existant
 jugem
 DEM. TRANS. (1)
 Fondeur juif, Culteur
 Sold m. 13 Pervye le 29 octobre 1914 (Mda)
 + à Bamschappel
 5^e de l. N^o 58397
 Ostements trouvés le 6-4-21 d. & le même jour au cim
 e^l Pervye (F. B. 2467 F. T)
 exist^t ec^x au cim. de Pispinster (S. T)
 N^o d. c. d. 7, 11420, 13421, Sem. prescure enquis,
 J. e. a. d.
 E, 11045^e du 10-5-21 Question 5^e l.
 E, 11045^e du 10-5-21 fiche J. M. id.
 E, 11045^e du 10-5-21 à Pispinster dem. adr. famille et témoins +
 E, 11045^e du 10-5-21 à N^o d. p. a. c. r. e. n. t. - enq. pas e. a. d.
 J. 5^e l. - 19 5 21 - fiche en retour sans rend^t
 Pispinster 23/5/21 fait savoir que le cad. a
 été en un cours de la guerre
 6^e 5 de l. 31521. Queit en retour. Monst^r le concain.
 E, 11045^e du 1-7-21 à M^r Orsè Jacob dem. rend^t concern^t et et X.
 E, 11045^e du 1-7-21 à M^r Batck J. dem. rend^t concern^t et et X.
 E, 11045^e du 1-7-21 à M^r Brucot J. dem. rend^t concern^t et et X.
 M^r J. Batck 3/7/21 prescure aucun rend^t conc^t - e^l

Acti: p^{re}: Fondeur, rue Mosson 214 Pispinster.

in doubt.

R.S.H561/47-8-12 au dt I, dem. en telon d'H. deax n°9?

8. I. n. 2050, 1971, 2 fractions de paves enroulés par
cable 2163 au lieu de 2467 18.

1968 au lieu de 1964

Etat Major 5^e R^e de ligne n^o B 14936 du 14.7.21.
env: liste donnant leur⁴ cont^e mil (R¹).

emv: kollo domant bevith conc^t mil (R).

Septembre, 29-10-21, Remerciements de l'Université 18.

Q. J. 1995. 99-10-21. a. Separation. env. et d'ident.
offet nouve' au de corp du mps, si remette a m. yon.
deu Joseph. franm. de doute de cet inventaire si
venu d'iment digne si reception par m. Jondou.

Q. J. 1995. 99-10-21. a. Separation. env. et d'ident.
offet nouve' au de corps au mps, si remette a m. son.
deux Joseph. franqm. de doute de cet inventaire si;

deux Joseph, transm. le double de cet inventaire ?

tenus d'innocent digne de récitation par m^r Fontenay.

Diff. n. 589a du 25-10-21 em. β_{24} de ch. en double n. 92 (25)

E11147² du 3-9-81 à l'espérance - deux à remettre à la famille de l'enquien indignant & les.

E/1147² du 3-9/11 à l'apothé - deux à remettre
à la famille de chaque indignant & les.

E 11645 - du 8-9-81 à l'Adn - enc. encre indélébile
Lé - 1er 10.0.0.0.

Like - Far v. d. d.

(1) $\frac{1}{2}$ m - Inf

№ 10. Присет, 6/11. Да не се даде на ла карина а дотер.

Fondeur

Ind. m. 13

5. del.

Julien, Arthur

N° 58397

S. n: 2675, 4911, Rend. P.V. en double (?)

Mdn. 0.61 e/ 113034 le 27/12/22 rem. si ad. a été
établi. L'O.S.M. possède un P.V. d'exhumation et un
extrait m. l. Les pièces d'c/c sont réunies par
des soins (E)

E/C A/14465 du 19.12.22 à Lepinster.
Eranum: decl. ^{no} à compléter

E/C A/14465 du 19.12.22 à Mdn: par exd.
nécessaire sera fait.

E/C A/14465 du 19.12.22 à Ramscappelle.
dem: cad. Eranum: Seduction, à
compléter, le cas ou l'ad. n'a pas été diene

Lepinster le 30.12.22 en ret. déclaration complétée

Ramscappelle le 6.1.23 déclarat. en ret. complétée

E/C B/419 du 11-1-23 à Mdn: Eranum:
des decl. ^{no} des adm. ^{no} con. ^{no} de
Ramscappelle et Lepinster avec
information, que l'ad. n'a pas été diene

Mdn. 0.61 e/ 113034 le 16.1.23 en ret. jugem. déclarat. de + a été
rendu le 18.12.23 par le Tribunal de Tournai et

Transcr. d'ibid. 209. 40 de September (179)
And. 41/2 218-115 Thib. 61/2 511/2. 1000/2000
Lw. 2. 511/2 20-115 115/2 2000/2000